

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 23 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 septembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle intercommunale de Lezoux après convocations légales en date du 17 septembre 2025, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Eliane GRANET
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Isabelle GROUIEC
M. Gilles BERGAMI	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Julie MONTBRIZON	Mr Cédric DAUDUIT
M. Daniel PEYNON	Mme Patricia LACHAMP
Mme Annick FORESTIER	Mr Florent MONEYRON
Mme Marie-France MARMY	Mme Nicole BOUCHERAT
Mr Christian BOURNAT	M. Jean-Louis DERBIAS
Mr Guillaume FRICKER	Mme Michelle CIERGE
Mme Sylvie ROCHE	Mr Bernard FRASIAK
M. Romain FERRIER	M. Yannick DUPOUE
Mme Anne-Marie OLIVON	Mme Laurence GONINET

Suppléants présents : Mme Nathalie DE LA FUENTE, Mr Patrice BLANC et Mr Philippe BEAL

Etaient représentés (procuration) :

- Mme VIAL Séverine donne pouvoir à Mr FRASIAK Bernard
- Mme MORAND Catherine donne pouvoir à Mme ROCHE Sylvie
- Mme DE FREITAS Déolinda donne pouvoir à Mr BEAL Philippe
- Mme GRANOUILLET Danielle donne pouvoir à Mme HUGUET Josiane
- Mr COSSON Alain donne pouvoir à Mme MARMY Marie-France
- Mme TARTRY-LAVEST Agnès donne pouvoir à Mme EXBRAYAT Sylvie

Absents : Mr Antoine LUCAS, Mr René BROUSSE et Mr Gilles MARQUET

VOTE : En exercice : 35 Présents : 26 Représentés : 6 Votants : 32

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : tourisme – approbation du schéma de développement durable de l'offre touristique de la destination livradois-forez

**TOURISME – APPROBATION DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT
DURABLE DE L’OFFRE TOURISTIQUE DE LA DESTINATION
LIVRADOIS-FOREZ**

VU la délibération n°01 du Conseil Communautaire en date du 4 mars 2025 relative à l’adoption du projet de territoire de la CCEDA et son annexe récapitulant les 4 grandes ambitions déclinées en 16 orientations ;

VU l’arbitrage des élus de la commission Economie / Attractivité réunis en commission le 8 avril 2025 et la priorisation des actions en découlant ;

Madame la Présidente informe l’assemblée que le schéma de développement de l’offre touristique de la destination Livradois-Forez est aujourd’hui finalisé après deux années d’études.

Le schéma s’appuie sur six axes définis comme suit :

Axe 1 : Structurer une offre autour de l’art de vivre, des patrimoines naturels et culturels

Axe 2 : Améliorer les sites touristiques majeurs, pour en faire des vitrines de la destination et pour diffuser l’activité touristique sur l’ensemble du territoire

Axe 3 : Développer l’offre quantitative et qualitative d’hébergements touristiques

Axe 4 : Développer des possibilités d’itinérances et mieux structurer les activités de pleine nature

Axe 5 : Faire de la destination Livradois-Forez un territoire reconnu en matière d’éco-responsabilité, sociale et durabilité

Axe 6 : Pilotage et gouvernance du schéma

La liste des 30 actions inscrites au schéma est annexé à la présente délibération, ainsi que le positionnement de la CCEDA pour chaque action.

Ceci exposé, Madame la Présidente propose :

- d'approuver le schéma de développement durable de l'offre touristique de la destination Livradois-Forez 2026/2030 ;
- d'affirmer son engagement à contribuer activement à la réalisation du programme d'actions du schéma de développement de l'offre touristique du Livradois-Forez, en mobilisant ses moyens et compétences en lien avec ses priorités définies dans la feuille de route Entre Dore et Allier établie dans le schéma ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 25 septembre 2025
Signé par Jean-Louis DERBIAS,
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 25 septembre 2025
Signé par Elisabeth BRUSSAT,
Présidente

